

« Pour les entreprises alimentaires et la distribution, il est plus avantageux de détruire que de donner »

Le président de la Fédération belge des banques alimentaires, Piet Vanthemsche, est inquiet. L'aide européenne et belge va diminuer dès l'année prochaine, alors que, exception faite de 2024, le nombre de colis distribués via les associations est en hausse constante. Il attend aussi un changement fiscal sur les dons de denrées.

ENTRETIEN
PASCAL LORENT

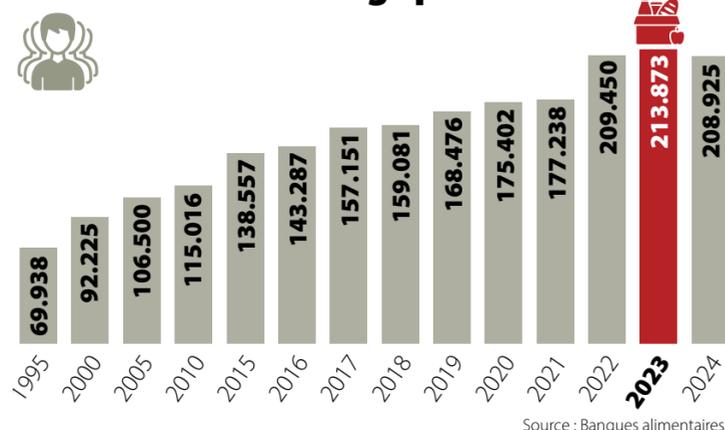
Plus que jamais, nous avons besoin du soutien des entreprises, des particuliers et des pouvoirs publics. Qu'il s'agisse de dons alimentaires, de contributions financières ou de bénévolat sur le long terme, chaque aide compte pour soutenir les familles dans le besoin», insiste Piet Vanthemsche. En 2024, la Fédération belge des banques alimentaires (FBBA) qu'il préside, a vu reculer le nombre de personnes aidées. Un court répit au moment où l'inflation se stabilise. Mais les deux prochaines années sont porteuses d'inquiétudes pour cette structure faitière, chapeautant neuf «banques». L'occasion d'adresser un appel du pied au gouvernement De Wever, en l'invitant... à se mettre à table.

L'année 2024 a été bonne pour la Fédération des banques alimentaires. Et pourtant, vous êtes inquiet. Pourquoi ? Notre inquiétude vient de certaines insécurités auxquelles nous allons être confrontés dans les prochaines années. Il y a d'abord l'impact de la politique menée par le gouvernement fédéral sur le nombre de personnes qui, dans le futur, devront faire appel aux banques alimentaires. On ignore dans quel sens cela va évoluer. Les associations qui luttent contre la pauvreté, avec lesquelles nous sommes en contact, craignent qu'il y ait un impact non négligeable.

Est-ce aussi votre sentiment ?

Je ne vais pas m'exprimer sur ce point car je n'ai pas de boule de cristal. Mais si l'augmentation se présente, il faudra y faire face. Et puis, il y a un deuxième élément d'inquiétude : l'évolution du Fonds social européen (FSE+). Si les plans sur la table se concrétisent en 2026, nous enregistrons une diminution des achats alimentaires réalisés avec l'argent du FSE+ et de l'Etat fédéral, la contribution de ce dernier diminuant. Il faudra voir avec le monde politique et les administrations comment compenser pour maintenir notre offre de nourriture à un certain niveau. Ces deux dernières années, cette aide conjointe financée au tiers par l'Europe et aux deux tiers par le fédéral représentait un peu plus de 10.000 tonnes de nourriture. Le subside est versé à la Belgique et le ministère de l'Intégration so-

Nombre de bénéficiaires des banques alimentaires en Belgique



« Chaque aide compte pour soutenir les familles dans le besoin », insiste Piet Vanthemsche, le président de la Fédération belge des banques alimentaires. © HATIM KAGHAT.

ciale lance un appel d'offres pour acheter de la nourriture. Si rien ne change, elle baissera à 6.000 tonnes en 2026. Nous devons en discuter avec les membres du gouvernement fédéral car cela aura un impact sur les associations. Ces 4.000 tonnes de moins représentent l'équivalent de huit millions de repas sur une année.

Pourtant, le nombre de repas distribués risque de repartir à la hausse. Vous tablez pour y faire face sur une réforme de la législation sur la TVA et la déductibilité fiscale des dons alimentaires...

Jusqu'à présent, pour les entreprises alimentaires et du secteur de la distribution, c'était plus avantageux de détruire que de donner. Dans un mémorandum, rédigé avec les associations de lutte contre la pauvreté, mais aussi avec Comeos, nous avons demandé aux négociateurs d'adapter le régime fiscal et de la TVA afin de rendre les dons plus avantageux. Actuellement, pour récupérer la TVA sur le produit et pouvoir

déduire son prix, il faut que celui-ci soit, au mieux, à quinze jours de la date de péremption. C'est très restrictif et cela ne correspond pas à la réalité économique à laquelle l'industrie alimentaire est confrontée : certains lots de produits alimentaires ne peuvent plus être vendus deux à trois mois avant leur date de péremption. Il faut donc assouplir le système en tenant compte de la nature des produits car en 2024, les dons de l'industrie alimentaire et de la distribution ont diminué de 700 tonnes par rapport à 2023. Cette mesure figure dans l'accord de gouvernement. Cela peut être un des moyens pour compenser la baisse de l'aide belge et européenne. De plus, nous contribuons ainsi à diminuer le gaspillage alimentaire.

A l'inverse, le gouvernement prévoit que la déductibilité des dons financiers passera de 45 à 30 %. Mais cela ne semble pas vous inquiéter...

Nos revenus sont constitués par la somme de beaucoup de petits dons de 40 ou 50 euros. Cela représente entre 3 et 4 millions d'euros, en plus des legs, des dons de sociétés. Cela nous permet de couvrir nos frais de fonctionnement. C'est donc très difficile d'estimer l'impact de cette baisse car il s'agit de petits montants et il reste malgré tout une déductibilité fiscale. Mais c'est notre première source de financement ; elle nous permet de ne pas être trop dépendants des subsides et, donc, d'être une structure durable. Mais nous n'employons que sept personnes. Le reste de l'équipe, ce sont une trentaine de travailleurs sous contrat avec les CPAS et près de 400 bénévoles. Et nous venons de terminer un cycle d'investissement à Namur, à Liège, à Charleroi, à Anvers et dans le Limbourg. Nous développons de plus en plus des points de dépôts autour de nos neuf banques, afin de limiter la distance à parcourir pour les associations que nous fournissons. Et nous sommes propriétaires de nos bâtiments

à Tournai, Namur-Luxembourg et Anvers ; dans les autres provinces, les AS-BL locales sont locataires et c'est la fédération qui assume le loyer.

Quelque 209.000 Belges reçoivent une aide alimentaire. N'est-ce pas le signe d'un problème structurel, plus profond, au sein de notre société ?

L'année dernière, nous avons enregistré une légère baisse. Mais en dix ans, le nombre de bénéficiaires a augmenté de 50 %. Il y a toujours eu des gens qui passent entre les mailles du filet. Dans notre société, on mène beaucoup d'actions au niveau social avec des dispositifs pour aider les gens dans la pauvreté et nous vivons dans un pays prospère. Et le constat est pourtant que le risque de pauvreté est élevé, avec de grandes différences entre les Régions : il est de 7 % en Flandre ; près du double en Wallonie ; et à Bruxelles, il dépasse les 20 %. Cela touche aussi des travailleurs et en particulier, les familles monoparentales, des mères seules avec des enfants. Mais nous traitons les conséquences de cette situation. Nous ne luttons pas contre la pauvreté car celle-ci ne se limite pas à l'aide alimentaire ; nous tentons de remédier aux conséquences de celle-ci en offrant notre soutien à 698 associations locales. Nous travaillons beaucoup avec les CPAS, même si notre principal partenaire est Saint-Vincent-de-Paul, dont 200 associations collaborent avec nous.

Etes-vous optimiste pour les prochaines années ?

Non, nous sommes inquiets. Nous ne savons pas de quoi l'avenir sera fait.

La Fédération belge des banques alimentaires en 2024, c'est...

- Des vivres pour 209.000 personnes, contre 214.000 en 2023.
- Un peu plus de 26.000 tonnes de nourriture, dont 1.600 tonnes achetées sur fonds propres grâce aux dons, 5.116 tonnes provenant de l'industrie alimentaire, 8.576 tonnes des supermarchés, 452 tonnes des créeries, 10.000 tonnes du fédéral et du FSE+.
- 52 millions de repas.
- 698 associations partenaires, soit 25 de plus qu'en 2023.
- Sept salariés, une trentaine de contrats article 60 (ou équivalents) et près de 400 bénévoles.

PLT

Sources d'approvisionnement

